

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

Réunion du 18 avril 2024

RAPPORT POUR INFORMATION

SUIVI DE LA DEMARCHE NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DES DEPLOIEMENTS

I. POINT GLOBAL SUR LA DEMARCHE

Au 22/03/2024, les réaménagements des espaces de travail a concerné 840 agents sur Lille et Amiens, soit près de 35% des agents.

1/ Point sur l'évaluation embarquée menée avec l'ARACT

Fin 2023, le Groupe de Travail Paritaire a missionné l'ARACT Hauts-de-France en vue de l'animation de 2 groupes d'agents, l'un à Amiens, l'autre à Lille, pour contribuer à l'évaluation des impacts de la réorganisation des espaces de travail.

Ces 2 groupes de travail ont été composés à partir d'un tirage au sort appliqué à la liste des agents rattachés aux Directions composant le périmètre de l'évaluation (agents ayant récemment vécu les transformations des espaces de travail) :

- Lille : DTER, Direction des Entreprises, Direction de l'Emploi, les services FEDER PTEE et PTT, et la DEBIO
- Amiens : DADR et DEBIO

Le tirage au sort a été réalisé sur la base de la méthodologie définie par le Groupe de Travail Paritaire :

- Des agents tirés au sort afin de constituer des groupes respectant les critères suivants : objectif de 10 à 14 participants par groupe, mixité H/F, panachage des principaux métiers, pas de manager de Direction (Directeur ou Directeur Adjoint), pas de liens hiérarchiques directs entre agents d'un même groupe, représentativité des métiers (chargé de mission, assistant, SAF, encadrement intermédiaire, gestionnaires...), statut (titulaire/contractuel) ; les stagiaires et apprentis n'ont pas été pris en compte
- Une proratisation du nombre de représentants à retenir par Directions et Services a été faite en amont du tirage au sort
- La méthodologie de tirage au sort retenue est celle utilisée lors des contrôles FEDER : à partir d'un chiffre retenu au hasard (chiffre 7 en l'occurrence) appliqué de manière récurrente toutes les 7 lignes, la liste des agents tirés au sort est constituée. Une liste de « remplaçants » potentiels répondant aux mêmes critères est constituée simultanément pour faire face aux refus ou indisponibilités des agents.
- Chaque agent tiré au sort a été sollicité par mail avec une information complète lui permettant de donner son accord éclairé
- En cas de refus ou d'indisponibilité de l'agent sollicité, l'agent remplaçant dans la liste a été sollicité à son tour selon les mêmes modalités.

Une fois constitués, les groupes de travail d'agents animés par 2 consultants de l'ARACT se sont réunis :

- A Lille : 29 janvier (journée entière) et 13 février (demi-journée)
- A Amiens : 25 janvier (journée entière) et 15 février 2024 (demi-journée)

Suite à ces réunions, il est prévu deux temps de travail au sein du Groupe de Travail Paritaire en présence de l'ARACT :

- Une réunion de restitution
- Une réunion visant 2 objectifs : élaborer un plan d'actions sur la base des éléments ressortant de l'évaluation, et définir les modalités de transmission de la méthode utilisée par l'ARACT

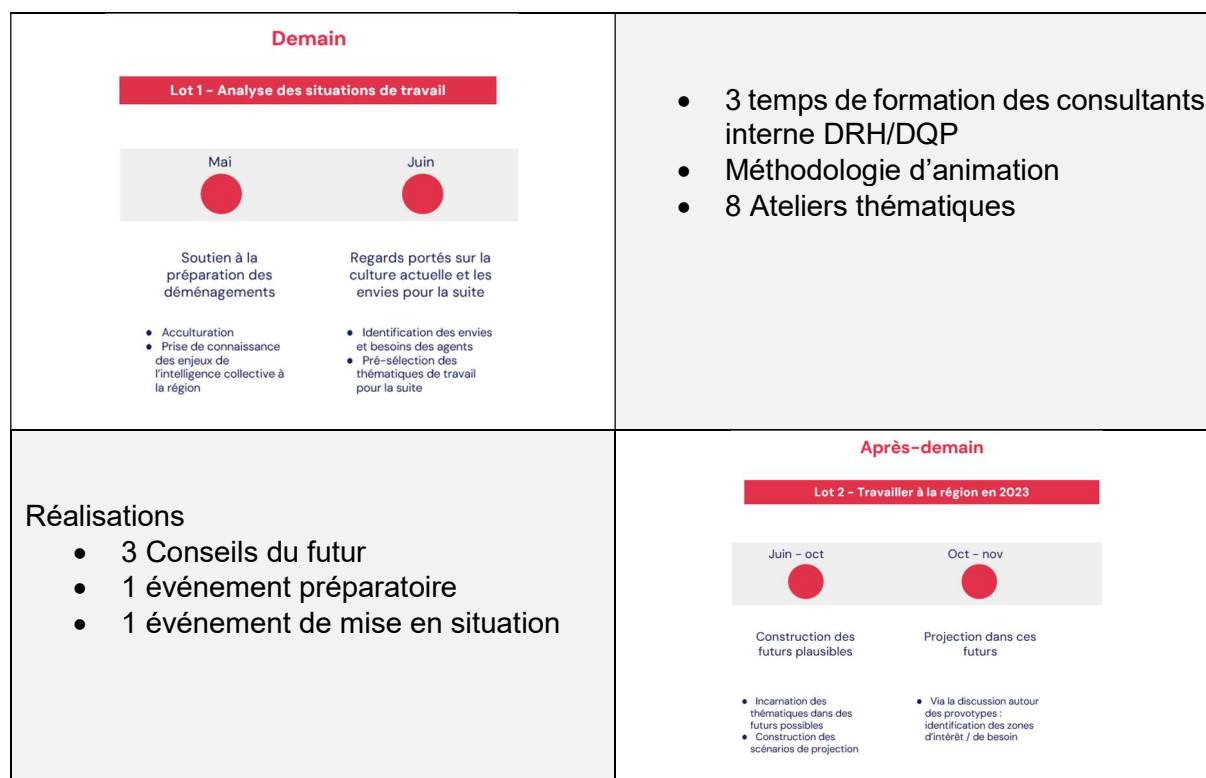
La restitution des travaux des groupes d'agents sera faite au prochain Groupe de Travail Paritaire qui aura lieu après l'envoi du présent rapport.

2/ TRAVAILLER A LA REGION EN 2030

Globalement la démarche a été menée sur près de 6 mois et a été marquée par :

- 12 rendez-vous : ateliers thématiques et réunions du « conseil du futur »
- Plus de 80 agents volontaires qui se sont mobilisés

L'intervention s'est réalisée sur 2 lots. Le premier analyse les enjeux actuels et le second les enjeux futurs :



Les principaux livrables sont les suivants :

Des ateliers reproductibles à même de générer de la discussion dans la Région



- Outils de présentation, d'animation, de communication pour :
- Espaces de discussion sur les pratiques individuelles collectives
 - Ateliers de projection sur les futurs du travail à la région

Des apprentissages clés



- CR des ateliers : état des lieux des pratiques, envies et besoins
- Prise de recul RH
- Apprentissages sur les futurs du travail

Des outils de partage et de répliquabilité



- Formation facilitation
- DRH / DQP formés + guide de pratiques partagées
- Kit de répliquabilité

La livraison du Kit de répliquabilité pour animer en autonomie des ateliers de design-fiction deux livrables doit être assurée auprès des agents ressource (DQP, DRH). Une valorisation des productions du conseil du futur est également en cours de finalisation.

- 5 thématiques interrogeant les évolutions possibles du travail ont été explorée

Le principe étudié chez vous : la thématique du "prendre soin"



EN 2030,
ON VEUT
UNE RÉGION...?

...OÙ L'HUMAIN
SOIT REMIS AU
CENTRE DES
PRÉOCCUPATIONS
DES DÉCIDEURS



**PRÉSERVER
LES
ESPACES**

« SI... les objectifs de vie personnels servaient les objectifs professionnels »



**LE MEILLEUR ENDROIT
OÙ TRAVAILLER**

« SI... on appliquait le principe de jachère bureautique »



**FRONTIÈRES ET
DÉPLACEMENTS**

« SI... on avait son bureau à moins de 5 minutes de son domicile »



**L'USAGER AU COEUR DES
POLITIQUES PUBLIQUES**

« SI... les usagers devenaient agents en participant directement à la construction des politiques publiques ? »



**INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

« SI... l'IA devenait notre manager ? »

5 futurs
imaginés

3 thématiques ont été discutées plus précisément :

- L'équilibre entre la vie pro / perso et les enjeux d'alignement entre ses aspirations personnelles et professionnelles : comment améliorer cette prise en compte ?
- La place de l'Intelligence Artificielle : pour être plus proche des citoyens, pour une nouvelle répartition des activités, pour une amélioration de la prise de décision
- La place de l'individu au sein du collectif et le rôle de l'IA dans nos relations pro et dans le management

Globalement, l'intelligence artificielle a été identifiée comme un sujet clé qui a irrigué les débats et échanges. Si des points de vigilance ont été relevé, l'IA est apparue comme pouvant offrir de nombreuses opportunités, notamment dans l'évolution des métiers et de l'activité.

Les livrables méthodologiques produits seront également mis à disposition des autres acteurs publics dans le cadre de la bibliothèque des initiatives communes aux 3 fonctions publiques :

<https://www.bibliotheque-initiatives.fonction-publique.gouv.fr/>

• Prochaines étapes ?

Les conseils du futur ont, dans leurs scénarii, tous abordé les enjeux de l'IA. Une continuité de la démarche réflexive et de la méthodologie pourra donc pleinement se poursuivre dans le cadre de l'observatoire interne de l'innovation.

3/ Rappels sur les calculs de surface

Dans le cadre du Macro-zoning, chaque Direction a un espace qui lui est identifié. Cet espace est défini sur la base d'un recensement des effectifs réels au 13/04/2023.

Cette base est consolidée par :

- Prise en compte des postes financés (contrats de projets...) non encore pourvus
- Vérification avec les Directions/Pôles des effectifs et ajustement si nécessaire au regard des évolutions constatées
- Intégration des changements structurels (ré-organisation des Directions)

A cela s'ajoute une marge de +10% de poste de travail afin d'intégrer les particularités que peuvent rencontrer les Directions. Nous sommes donc sur une attribution spatiale d'un équivalent de 0,77 postes de travail pour 1 agent.

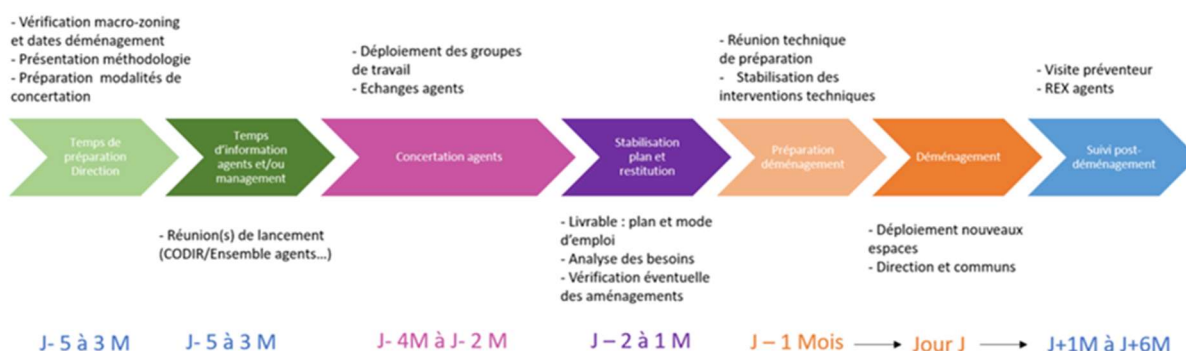
Cette méthodologie s'applique à toutes les Directions depuis le début de la démarche. Pour assurer prise en compte continue des évolutions, un point sera fait annuellement sur les évolutions des effectifs constatés dans les Directions.

A noter, que certains espaces techniques s'ajoutent au nombre de postes de travail retenu pour certaines Directions (ex. salle SIG pour l'Agence HDF 2040).

II. ENJEUX D'ACCOMPAGNEMENT

1/ Rappel des grandes phases pour les concertations

PRINCIPALES PHASES ACCOMPAGNEMENT



Cette vision s'ajuste aux enjeux et problématiques spécifiques rencontrées par les Directions.

2/ Prise en compte des postes aménagés

Dans le cadre des réaménagements des espaces de travail, les aménagements de poste font l'objet d'une attention particulière.

Le mode opératoire est le suivant :

- La DRH adresse à chaque manager de Direction la liste des agents concernés par les 3 typologies.
Ce recensement est fait sur la base des aménagements matériels réalisés des 5 dernières années. Cette liste est consolidée avec les directions et un retour pour qualification est fait vers la mission handicap en lien avec le service santé pour convoquer les agents en visite médicale si besoin ;
- Les managers prennent l'attache de leurs agents pour consolider la prise en compte de leur situation ;
- En fonction des 3 catégories, un espace de travail adapté est identifié pour l'agent

Pour faire face, entre autre, à ces situations une marge de +10 % de postes de travail est allouée à chaque Direction.

Les postes de travail sont donc partagés en fonction des catégories d'aménagement.

3 situations sont remarquées :

- Chaises spécifiques : elles restent attribuées à l'agent. Le poste de travail peut être quant à lui partagé
- Postes réglables électriquement en hauteur : ce poste peut faire l'objet d'un partage compte tenu de la souplesse d'usage après concertation avec les agents
- Agents de grande taille : le déploiement de postes réglables électriquement en hauteur sera progressivement réalisé pour les agents de +1,95m. Cela permettra de faciliter les usages.

Nombre de postes aménagés recensés					
	Petit	Moyen	Moyen avancé	avancé	total
Pôle Travail	3	0	5	0	8
Pôle Territoires	5	1	4	4	14
Pôle Proximité	4	0	3	1	8
Pôle Compétences	0	2	3	3	8
Pôle Ressources	0	1	4	0	5
Pôle Mobilité	0	0	1	3	4
Pôle Education	2	0	1	4	7
total	14	4	21	15	54

3/ Lancement de groupes thématiques « vie commune »

Pour le site de Saint-Leu, la MEMT organise en mars et avril 2024 des ateliers thématiques avec des agents intéressés afin d'explorer différents sujets transversaux relevant de la vie commune sur le site.

Le format des ateliers permet d'inviter 2 à 3 agents volontaires par Direction du PEAJ. Les sujets prévus sont les suivants :

- Sécurisation des accès au site, accueil des visiteurs et des livraisons (9 inscrits)
- Espaces de rangement (dossiers, vestiaires et EPI, matériels professionnels...) (3 inscrits)
- Espace cafétéria et/ou de convivialité au RDC du bâtiment ; Eléments de décoration...(13 inscrits)
- Emplacements de stationnement interne des vélos, trottinettes ; stationnement des véhicules personnels et des véhicules de services (10 inscrits)
- Commande et gestion des fournitures diverses (5 inscrits)

Il s'agit de comprendre et qualifier les besoins sur les différents sujets et d'explorer de manière pragmatique des pistes de solutions avec les agents. Des représentants des Directions supports se joignent à ces ateliers selon les thèmes étudiés pour éclairer les discussions et travailler sur des solutions.

Des comptes rendus seront réalisés et des retours seront faits collectivement suite à ces ateliers.

Les premiers ateliers sont prévus le 26/03/2024 en vue des prochains déménagements sur les sujets suivants : Sécurisation des accès au site, accueil des visiteurs et des livraisons ; Espaces de rangement (dossiers, vestiaires et EPI, matériels professionnels...) ; Emplacements de stationnement interne des vélos, trottinettes ; stationnement des véhicules personnels et des véhicules de services.

Les 2 derniers ateliers seront organisés autour de la période des déménagements.

Cette formule d'ateliers sur des sujets transversaux est accompagnée méthodologiquement par les consultants DRH et DQP. Un retour d'expérience sera fait afin d'envisager de dupliquer la démarche sur d'autres sites par exemple Germain Bleuet à Amiens et de rendre les Directions autonomes dans ce type de démarche.

4/ Retours d'expérience

Des retours d'expérience sont prévus dans le déploiement de la démarche. Pilotés par les Directions ils visent à faire le point sur les enjeux d'ajustements, éléments non finalisés ou besoins nouveaux.

Les premières Directions (DFP, DCAPC) ont réalisé leurs premiers retours d'expérience. A ce jour, des ajustements sont demandés, en cours ou opérés : complément mobilier, interversion d'espaces, demande de finition, demande de décoration...

A noter, que la démarche d'évaluation embarquée animée par l'ARACT constitue également un retour d'expérience pour les Pôles PTEE (DEN, DEmploi, DTER, service FEDER) et PTT (DBIO, service FEDER).

Les enseignements méthodologiques et des pistes d'actions en seront retirés pour les autres déploiements.

III. RENDEZ-VOUS : l'outil de réservation des salles et espaces communs

Un outil interne de réservation des espaces commun dénommé « Rendez-vous » va se déployer en avril 2024 auprès des Directions impactées par les nouveaux modes de travail. Il s'agira d'une première phase de test avec un déploiement progressif.

Cet outil vise à rendre plus facilement accessible ces différents espaces qui demeurent actuellement gérés de manière rudimentaire.

L'ensemble des agents pourront réserver ces espaces même s'ils sont situés dans un autre bâtiment, étage. Ces espaces ne sont pas réservés exclusivement aux Directions voisines.

○ **Rappel de la typologie des espaces**

Compte tenu de l'évolution progressive de la démarche, les espaces créés sont ajoutés progressivement.

4 types d'espaces peuvent donc faire l'objet d'une réservation :

- Une salle MOZAÏK (MOZ) : petit espace pour faire une réunion, une visio

Ces salles sont polyvalentes. Elles permettent d'utiliser un écran de 43", faire une visio seul ou à plusieurs, avoir un échange confidentiel, s'isoler pour se concentrer...

- Une salle de Créativité (CREA) : salle avec un aménagement différencié

Ces salles sont composées de manière différenciée des salles de réunions traditionnelles. Il s'agit de pouvoir interagir de manière moins formelle.

- Un poste de travail (BURO) : réserver un poste de travail dans un bureau

Il sera possible à un agent de réserver un ou plusieurs postes de travail dans un bureau. Ce poste de travail sera équipé à minima d'un écran et d'une base compatible USB-C.

Toutefois, des postes en accès libre seront gardés afin de ne pas induire un fonctionnement trop rigide de nos espaces.

- Un espace de co-travail (COT): potentiellement réservable en dehors des mardis et jeudis

Les espaces de co-travail permettent à des agents de s'installer librement dans l'espace. Il n'y a pas de postes de travail. Ces espaces doivent être réservés à des activités silencieuses.

En dehors des jours à forte présence (mardi et jeudi), ces espaces peuvent être utilisés librement comme une salle de réunion (pas de réservation).

Des salles de réunion sont également réservable à partir de l'application

- Salle de -12 personnes : nouvelles petites salles de réunion créées dans les espaces (sans modération)
- Salle de +12 personnes : salles de réunion existantes (modération DMI)

Au total, nous pourrions disposer de près de 150 espaces dans nos bâtiments. Fin mars, nous avons 35 espaces communs qui sont accessibles.

○ **Fonctionnement de l'outil**

L'outil se présente avec un accès direct à la ressource souhaitée. L'écran d'accueil est le suivant :



Il est possible de configurer son site de préférence (Lille, Amiens (GB, St Leu, Mail, Verne). Et sa zone de préférence (l'étage pour Lille, les adresses de bâtiments pour le Mail par exemple).

L'objectif est de permettre à l'agent d'accéder le plus rapidement possible à la ressource disponible. A cet effet, une fonctionnalité « *un espace disponible proche de moi dès maintenant* » permet de réserver de manière immédiate une ressource.

Des espaces seront réservables 15 jours avant la date ciblée. Les salles de réunion (+ 12 personnes) resteront réservables 6 mois à l'avance avec une modération de la DMI.

○ **Dénomination des espaces**

Chaque espace à sa propre dénomination résumée ainsi :

Pour Lille : Typologie_étage_Aile_numérotation visible. Exemple : MOZ_5_A_5.04

Pour Amiens : Typologie_Bâtiment_étage_numérotation. Exemple : MOZ_GB_R+2_229

- Typologie :
 - CREA = Salle créativité
 - MOZ = Mozaïk
 - REU = salle de réunion (-12)
 - BURO = poste de travail réservable
 - COT = Salle de co-travail

○ **Règles de fonctionnement**

Ces nouveaux espaces s'inscrivent dans les règles de vie générale du bâtiment (respect du lieu, de la propreté...). Les équipements installés dans ces espaces ne peuvent être modifiés que par les Directions ressources concernées (DPS, DMI, DSI).

De même, il est nécessaire que les agents annulent leurs réservations afin de libérer les espaces.

IV. ELEMENTS DE SYNTHESE ET CALENDAIRES POUR LES CONCERTATIONS

Direction	Réunion de lancement	Etat	Déménagements	Spécificités
DFP (Amiens)	17/01/23	Finalisé	22/23 mai 2023	Déploiement de deux salles visio/réunion dans les espaces de la Direction Salle de convivialité
DTer/Dir Emploi/Dir entreprise/service FEDER (Lille)	02/03/23	Finalisé	20-27/ 06/2023	2 Salles réunion/visio équipée pour la Direction des Entreprises 1 salle mixte : convivialité + créativité aménagée
DCAPC (Lille)	14/03/23	Finalisé	5-7/07/2023	1 salle de réunion DCAPC 1 salle mixte : 2 postes de travail + table pour échanges/visio 1 espace de convivialité
DQP/DAU/ IG (Lille)	28/03/23	Finalisé	09/2023	1 espace mixte créativité/convivialité déployé au sein de l'espace de travail 2 salles de supervision pour l'Audit 1 bureau commun encadrement Audit
DST/DMPL/ DIMCSNE (Lille)	14/04/23	Finalisé	09/2023	1 espace de convivialité déployé au sein des espaces
DSJVA (Lille)	13/04/23	Finalisé	10/2023	1 espace de convivialité déployé au sein des espaces 1 espace de travail dynamique
Dir Emploi (Lille)	02/03/2023	Finalisé	09/2023	
DBIO (Lille – Amiens)	05/05/23	Finalisé	10/2023	1 espace de convivialité (Lille et Amiens) 1 espace de créativité (Lille) 1 salle de réunion interne (Amiens)
DMPL (Lille)	11/05/23	Finalisé	09/2023 (Etape 1) Avril 2024 (Etape 2)	Prise en compte des besoins spécifiques de la DMPL (sécurité...). Déploiement dans un nouvel espace dans l'Aile A.
Service FEDER PTT (Lille-Amiens)	11/05/23	Finalisé (Lille) Intermédiaire (Amiens)	10/2023	
DADR (Amiens)	12/05/23	Finalisé	10/2023	

Pôle Ressource (DIRFI/DAJ/DIRAP) Amiens	09/2023	Finalisé	03/2024	Sur Amiens, prise en compte de la particularité du bâtiment situé au 43 Mail. Des travaux de rénovation ont été réalisés
PEAJ (Amiens)	31/09/2023	Finalisé	Première quinzaine d'avril 2024	Prise en compte des enjeux globaux du bâtiment (cf point 3.2)
DQP (Amiens)	28/03/2023 (démarrage sur le site d'Amiens en octobre 2023)	Finalisé	Déménagement réalisé	
DG	19/10/2023	Finalisé	01/2024	Création d'une salle de convivialité/créativité et d'une salle de réunion
DIRFI Lille	08/09/2023	Finalisé	02/2024	
SG Amiens	06/12/2023	Finalisé	03/2024	Aménagement salle de convivialité au R+1 Mail
PTT : MITA, DNUM, DSAN	05/09/2023	Finalisé	03/2024	
DRESS Lille	05/2023 11/2023	Finalisé	03/2024	Aménagement d'une salle de convivialité et co-conception des espaces communs
DIRAP Lille	14/09/2023	Finalisé	05/2024	Espaces mutualisés interne
DAJ Lille	30/11/2023	Finalisé	05/2024	
DRH (Lille)	12/09/2023	En cours	04/2024	
PEAJ (Lille) : DPE, DFE, MIPAL, MPO, DIRAA	13/03/2024	En cours	Juillet à octobre 2024	
DARRU (Lille)	14/02/2024	En cours	07/2024	
DCRPNS (tous)	14/02/2024	En cours	06/2024	
DREV3 (Amiens)	15/04/2023	En cours	05/2024	Reprise de la concertation pour Amiens
Agence HDF 2020 2040 (Amiens)	09/11/2023	En cours	05/2024	
DADR Lille	12/02/2023	En cours	06/2024	
SG Lille	06/12/2023	En cours	06/2024	
DST et DIMCSNE (Amiens)	13/02/2024	En cours	07/2024	
DEU	15/02/2024	En cours	10/2024 Amiens 03/2025 Lille	
DATL	23/02/2024	En cours	09/2024 Amiens 02/2025 Lille	

Pour le site de SAMSON (Boulogne s/mer), une réunion complémentaire s'est tenue le 22/02/2024 avec les agents et les Directions supports. Des perspectives d'ajustement et d'intervention (travaux...) sont identifiées.

V. REALISATION ET PREVISIONNEL DE LOCALISATION DES DIRECTIONS (15/03/2024)

Sites lillois

Le tableau suivant reprend les éléments à la date du 15 mars 2024.

A noter, un changement dans le macro-zoning a été opéré dans une recherche de cohérence renforcée :

- Le Pôle PCAI pourra être regroupé plus complètement au R+6 avec une localisation de la DRH du R+5 et R+6 uniquement au R+6 (les services du R+1 restent au R+1).
- La DCRPNS (Aile E et passerelle) et la DPS (Aile D) seront localisées au R+5 ;
- La DMPL rejoindra l'aile A du R+6 ;
- La MIPAL a pu être regroupée avec le PEAJ au R+3 (localisation initiale au R+2).

Pôle / Direction	Localisation précédente	Nouvelle localisation
<i>Pôle ressources</i>		
DirFi	SdR – R+5	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en février 2024</i>
DAJ	SdR – R+5	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en mai 2024</i>
DIRAP	SdR – R+6	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en mai 2024</i>
<i>Pôle Compétences et accompagnement interne</i>		
DRH Opération en 2 phases	SdR – R+5	SdR – R+6 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
	SdR – R+5 et R+6	SdR – R+6 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juin 2024</i>
<i>Pôle proximité, rayonnement, culture et sport</i>		
DARRU	SdR – R+3	SdR - R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en Juillet 2024</i>
<i>Pôle territoires et transitions</i>		
DSAN MTN MITA	SdR – R+6 SdR – R+3	SdR – R+6 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en mars 2024</i>
DADR	SdR – Lame R+3 Tour Lilleurope _ R+22	SdR – R+6 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juin 2024</i>
<i>Direction générale</i>		
Equipe de direction générale, assistantes et conseillers techniques	SdR – R+5	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail)

		<i>Installation réalisée en janvier 2024</i>
SCP PPRCS, PMIP, PTT, PTEE, PSR, PRes, PCAI et PSTech	SdR – R+5 Tour Lilleurope _ R+24	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en février 2024</i>
SG	SdR – R+3	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juin 2024</i>
DCRPNS	SdR – R+6	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juin 2024</i>
<i>Pôle éducation et avenir des jeunes</i>		
DRESS	SdR – R+3	SdR – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en mars 2024</i>
DPE	SdR - R+3 Tour Lilleurope _ R+22	SdR - R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en Juillet 2024</i>
MIPAL	SdR - R+6 et R+2	SdR - R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T3 2024</i>
DFE	SdR - R+3 Tour Lilleurope _ R+22	SdR - R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en Juillet 2024</i>
MPO	SdR – R+3	SdR – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en septembre 2024</i>
DIRAA	SdR – R+3	SdR – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en septembre 2024</i>
DEPL	SdR – R+3 Tour Lilleurope _ R+21	SdR – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en octobre 2024</i>
<i>Pôle supports techniques</i>		
DPS	Tour Lilleurope _ R+24	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en mai 2024</i>
<i>Pôle travail :</i>		
DFP	SdR – R+3	SdR – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en septembre 2024</i>

Sites Amiénois

Le tableau suivant reprend les éléments à la date du 15 mars 2024.

Pôle / Direction	Localisation précédente	Nouvelle localisation
<i>Pôle territoires et transitions</i>		
MITA	L'Hermite – R+1	Germain Bleuet – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juillet 2024</i>
DATL	Germain Bleuet – R+2	Germain Bleuet – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en septembre 2024</i>
FEDER	Germain Bleuet – R+3	Germain Bleuet – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juillet 2024</i>
DSAN	Germain Bleuet – R+2	Germain Bleuet – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juillet 2024</i>
MTN	Germain Bleuet – R+2	Germain Bleuet – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juillet 2024</i>
<i>Pôle proximité, rayonnement, culture et sport</i>		
DARRU	43 Mail – RdC et R+1	15 Mail – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Novembre 2023</i>
<i>Pôle Compétences et accompagnement interne</i>		
DQP MIFPA	15 Mail	15 Mail – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en janvier 2024</i>
<i>Pôle ressources</i>		
DirFi	Rue G de Rumilly	43 Mail _ RdC et R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en mars 2024</i>
DAJ	15 Mail _ R+2	43 Mail _ R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en mars 2024</i>
DIRAP	43 Mail	43 Mail _ R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en mars 2024</i>
<i>Pôle Stratégie régionale</i>		
HDF 2040	Germain Bleuet _ R+1	Germain Bleuet _ R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en mai 2024</i>

DREV3	15 Mail – R+2	Germain Bleuet _ R+1(configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en mai 2024</i>
DRI	Rue Jules LEFEBVRE	Germain Bleuet _ R+1(configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en octobre 2024</i>
DEU	Rue Jules LEFEBVRE	Germain Bleuet _ R+1(configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en octobre 2024</i>
Pôle Mobilités, infrastructures et ports		
DIMCSNE DST	Germain Bleuet _ R+4 et R+2	15 Mail – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juin 2024</i>
Direction générale		
SG	15 Mail – RdC	15 Mail – R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en mars 2024</i>
Pôle éducation et avenir des jeunes		
DRESS	Saint-Leu – R+2	Saint-Leu – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
DPE	Saint-Leu – R+1	Saint-Leu – R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
MIPAL	Saint-Leu – Rdc	Saint-Leu – Rdc (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
DFE	Saint-Leu – R+1 et R+3	Saint-Leu – R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
MPO	Saint-Leu - R+3	Saint-Leu – R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
DIRAA	Verne-Delpech	Saint-Leu – R+2 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
DEPL	Saint-Leu – R+2 et R+3	Saint-Leu – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en avril 2024</i>
Pôle supports techniques		
DPS	L’Hermite – RdC et R+3	Verne-Delpech – Rdc et R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en juillet 2024</i>

VI. DEPLOIEMENT DES ESPACES COMMUNS – FORMAT OUVERT

Les principales dernières évolutions sur les espaces communs sont les suivantes :

- Lille :
 - Livraison de mobilier éco-conçu par l'entreprise DIZY au R+3, R+5 et R+6
 - Continuité de la rénovation du mobilier de salles de réunion (tables modulables)
- Amiens :
 - 43 Mail : rénovation complète du bâtiment : création salle de convivialité et cafétéria
 - 15 Mail :
 - Rénovation en cours des salles et accès du RDC (dont BAR)
 - Création d'espaces de convivialité au R+1 et R+3 (réflexion en cours pour le R+2)
 - Perspective de création d'une cafétéria au RDC
 - St-Leu (à venir avec déménagements) :
 - Création d'un espace de convivialité en RDC
 - Installation de deux espaces dynamiques (RDC et R+1)

Illustrations

	Espace convivialité 43 MAIL
Salle de restauration 43 MAIL	